



Groupe PPE-DE

Véronique MATHIEU Député européen UMP



BREVES n° 14 Session plénière Parlement européen 16-19 janvier 2006.

CHARTRE EUROPEENNE DES PETITES ENTREPRISES : Les députés européens ont adopté le rapport de **Dominique VLASTO (Député UMP PPE-DE)** qui déplore le manque de volonté politique dans la mise en œuvre de cette Charte adoptée il y a 5 ans et signée aujourd'hui par 35 états. Elle estime que cette « *Charte reste une déclaration de bonnes intentions sans suivi critique et sans implication forte des pouvoirs publics* ».

Le Parlement a confirmé son attachement à cet instrument d'intervention pour les petites entreprises, très apprécié des organisations professionnelles. Le rapport de Dominique VLASTO contient par ailleurs **plusieurs propositions** qui pourraient être réalisés dans le cadre de cette charte comme par exemple le fait d'**exempter** les petites entreprises de certaines obligations réglementaires, **renforcer** les systèmes de garantie mutuelle pour les petites entreprises ou encore **exonérer d'impôt** les aides financières accordées aux petites entreprises dans le cadre des programmes communautaires...

CONSEIL DE L'UNION – présentation du programme de la présidence autrichienne :

Le Chancelier SCHUSSEL

est venu présenter son programme aux parlementaires européens. Il souhaite notamment relancer la **réforme institutionnelle** après cette période de réflexion qui a suivi l'échec du référendum sur le Traité constitutionnel. Le chancelier s'est engagé à relancer la **stratégie de Lisbonne** dont l'objectif est de faire de l'UE une économie compétitive et dynamique d'ici 2010. Il a plus généralement mis l'accent sur la **nécessité de créer les conditions d'une reprise de l'emploi**, à un moment où « *beaucoup de gens croient que l'Europe ne fait pas assez pour eux.* »

DROIT DES FEMMES / EGALITE DES CHANCES: Le Parlement vient d'adopter à une très large majorité un rapport sur les stratégies de **prévention de la traite des femmes et des enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle**. Ce rapport appelle la Commission et le Conseil à instaurer une base juridique claire pour combattre toute forme de violence contre les femmes.

Les Etats membres sont invités à organiser des campagnes de sensibilisation, à renforcer la **poursuite et la répression des trafiquants**, complices et personnes qui recherchent des services sexuels auprès de mineurs, ainsi qu'à poursuivre la **lutte contre le blanchiment** d'argent provenant de tel trafic. En adoptant ce rapport, les députés européens souhaitent que la Commission effectue une étude exhaustive sur **l'impact des législations nationales** relatives à la prostitution. Ce rapport souligne qu'il convient avant tout de décourager la demande par des mesures d'ordre éducatif, social et culturel.

AGRICULTURE/OMC SUCRE : Conformément aux engagements pris dans le cadre des négociations OMC, l'Europe n'avait pas d'autre alternative que de **réformer le secteur de la production sucrière**. C'est avec le souci constant d'**assurer l'avenir des producteurs** que les députés ont adopté trois rapports concernant la réforme de l'Organisation Commune du Marché du sucre. Ces rapports insistent sur la nécessité de limiter la réduction du prix du sucre blanc à 30 % et d'**accompagner le choc d'une telle réforme**, de mesures permettant de limiter les conséquences socio-économiques de la restructuration de ce secteur

PERSPECTIVES FINANCIERES 2007-2013 : Les députés ont rejeté massivement le compromis obtenu très difficilement par les chefs d'Etat et de gouvernement en décembre dernier considérant qu'il ne permettait pas de « doter l'Union européenne des moyens pour assurer la prospérité, la compétitivité, la solidarité et la cohésion ».

Cabinet parlementaire : 3 Lévaugoutte - 88340 LE VAL D'AJOL

Tél. : 03.29.43.21.96 / Fax : 03.29.37.23.07

Email : MATHIEUve@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.veronique-mathieu.net>